

samedis. Cela ne causera d'embarras à personne. Si un grand nombre de députés veulent s'en aller pour la fin de semaine, qu'ils s'en aillent; mais je ne pense pas qu'un grand nombre le fassent. Je crois que le sens des responsabilités est tellement élevé chez les députés qu'un nombre relativement peu élevé d'entre eux refuseront d'être ici pour exécuter les travaux de la Chambre les vendredis soirs et les samedis, tout comme ils le font n'importe quel autre jour de la semaine. Nous n'empiétons pas sur les droits du Parlement. Nous respectons beaucoup les droits du Parlement. Nous avons ressenti nous-mêmes ce que signifie l'empiètement sur les droits du Parlement.

L'hon. M. Pickersgill: C'est par ce genre de conciliation que le travail s'accomplit rapidement.

L'hon. M. Green: Je prétends que la proposition actuelle du gouvernement est raisonnable et j'espère que la majorité des députés l'appuieront.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): Au début de ses remarques, le premier ministre a bien voulu dire quelques mots aimables sur tout le groupe des membres de la Chambre. En écoutant ces compliments, monsieur l'Orateur, j'ai su qu'une mauvaise nouvelle nous attendait, mais j'aimerais faire moi-même quelques compliments sur la performance des députés conservateurs.

C'est une nouvelle législature; un grand nombre de nouveaux députés sont initiés et de nombreux comités se réunissent actuellement. Il y a quelques années, parmi les épithètes que le premier ministre lançait à la tête des libéraux il y avait celle de troupeaux de phoques savants; en fait, je crois que ce terme a fini par acquérir droit de cité au Parlement. Quant aux phoques non dressés que nous avons actuellement, il ressort avec évidence que la performance des députés conservateurs de l'arrière-plan aussi bien à la Chambre qu'en ce qui concerne leur participation active dans les comités est une amélioration sur celle des députés libéraux de l'arrière-plan lorsque les libéraux étaient au pouvoir. Ceci veut dire que les députés conservateurs de l'arrière-plan ont manifesté un intérêt réel aux travaux de la présente session, et je dirai que ces députés souffriront tout autant que les membres des petits groupes d'opposition de la mise en vigueur des heures de séance plus nombreuses.

Je tiens à soulever un autre point, important à mon avis. Ce sont surtout les députés en provenance des confins ouest et est du Canada qui ont dû assumer la tâche la plus lourde et qui continueront à le faire encore plus avec les nouvelles heures de séance. Le ministre

[L'hon. M. Green.]

des Travaux publics a beau dire que les députés en provenance de ces régions n'aiment pas rester ici à ne rien faire pendant les fins de semaines, mais si je me fie à mes propres observations, ce sont les honorables représentants en cause qui ont, dans une large mesure, exécuté le plus gros de la tâche à la Chambre des communes, surtout le vendredi et le lundi. Ils souhaitent tout autant que les autres avoir quelques loisirs, surtout afin de pouvoir faire leur travail de bureau, et j'ai toujours vu les samedis et dimanches un grand nombre de députés de l'Ouest et de l'Est qui tâchaient de rattraper les retards qu'avaient subis leur travail et leurs recherches. Je dois donc dire que la motion à l'étude ne ferait qu'accentuer leurs difficultés.

Ce qui m'intéresse surtout, c'est l'attitude de l'opposition officielle à l'égard de la motion. On peut l'attribuer, semble-t-il, aux fréquentes critiques auxquelles les libéraux ont été en butte de la part des journalistes ces derniers mois. On a en effet critiqué leur manque d'assiduité au cours de la dernière session et des sessions précédentes. C'est la seule façon dont je puis m'expliquer l'attitude énoncée par le chef de l'opposition.

Je signalerais que les raisons pour lesquelles nous nous opposons à la mesure et qui font de nous... des obstructionnistes, si l'on veut, devraient être tout aussi importantes pour l'opposition officielle que pour nous, parce qu'il est tellement plus facile pour les membres du gouvernement de s'occuper des travaux des comités que pour les membres de l'opposition. Les membres de notre parti ont trouvé particulièrement difficile de participer à tous les travaux des comités. La conduite des libéraux, qui appuient la motion à l'étude au lieu de s'y opposer, ne peut s'expliquer que par leur remords de conscience et leur crainte de voir se renouveler dans la presse les critiques de leur activité parlementaire au cours des récents mois et de la somme de travail qu'ils ont fournie.

Nous venons d'avoir deux campagnes électorales et récemment une session à haute pression. Ce sont là d'autres bonnes raisons pour ralentir en ce moment le rythme de notre activité, car rien n'est, à mon avis, plus épuisant pour les députés qu'une campagne électorale. Pourquoi accentuer encore l'effort et la pression en ajoutant des heures supplémentaires en fin de semaine?

Je rappellerai pour terminer certaines observations qu'a faites l'honorable George Drew à ce sujet lorsqu'il était député à la Chambre, dans les rangs de l'opposition. L'an dernier, lorsque le ministre des Finances a signalé à la Chambre le nombre extraordinaire de ses heures de travail, il n'a guère éveillé la sympathie de la Chambre ni celle du public. Nous n'éveillons guère de sympathie en disant que